



# CARTOGRAPHIE ?

# REQUALIFICATION ?

# LE SALE PLAN !

**FO Pénitentiaire** vous informe (documents joints) des postes cartographiés par l'Administration et l'UFAP Unsa Justice, en date du 17 septembre 2019. Les 1700 postes tenus aujourd'hui par des 1<sup>ers</sup> Surveillants et Majors, qui demain seront requalifiés Officiers et des 800 postes Officiers, qui ne passeront pas CSP.

Bien entendu, il ne suffira pas d'être affecté sur l'un de ces postes pour devenir demain officier (sauf pour les 800 qui le sont déjà et qui ne passeront pas CSP !).

Reste, 1400 postes (même si aujourd'hui, l'Administration est incapable de nous donner un chiffre) de 1<sup>ers</sup> Surveillants et Majors coincés en catégorie C et 26000 Surveillants et Brigadiers écartés de toute progression sociale, statutaire et indemnitaire.

L'Administration avait enfin l'opportunité de tirer, toute la profession vers le haut (le fameux ruissellement cher à notre président) et d'accéder aux revendications de **FO Pénitentiaire** pour l'attractivité et la reconnaissance de nos métiers !!!

Alors, si cette « réforme » n'avait d'autre but que de faire passer les Directeurs de la Catégorie A en A+. l'Administration et ses complices de toujours, l'UFAP Unsa Justice, ont préféré la mise en place de cette véritable usine à gaz !!!

## POURQUOI FAIRE COMPLIQUÉ ?

## QUAND ON PEUT FAIRE SIMPLE !

# Tout le CEA en B et Tout le CDC en A !!!

FO Pénitentiaire – le 12 novembre 2019

**FORÉSISTER !!**  
Syndicat Majoritaire de



**FORIEN LACHER !!!**  
l'Administration Pénitentiaire !!!

# Réforme du corps de commandement

---

*De la catégorie C vers la catégorie B*

## 1. Les fonctions cartographiées premiers surveillants ou majors

### 1.1 En établissements

Chef d'établissement : 2 (Taiohae, Utuora)

Adjoints aux chefs d'établissement en CSL : 9

Adjoints aux chefs de bâtiments : 320

Responsables du service des agents : 131

Responsables des parloirs : 67.5

Adjoints aux responsables de l'infrastructure : 67 (dans les établissements de plus de 500 places, MC ou CP avec QMC)

Responsables extractions : 72 (dans les établissements de plus de 500 places, MC ou CP avec QMC)

Adjoints aux responsables QF : 25 (pour les quartiers femmes de plus de 30 places)

Adjoints aux responsables QI-QD-QA-US : 73 (dans les établissements de plus de 500 places, MC ou CP avec QMC)

Adjoints aux responsables UHSA : 9



### 1.2 En DISP

Adjoints au DIOS : 10

Adjoints aux responsables ARPEJ : 9

Adjoints aux responsables ACP : 10

Formateurs des personnels : 118 (un par établissement référencé, si présence de deux formateurs sur un même site, un seul poste est requalifié)

*Fonctions à reconnaître :*

Adjoints aux responsables PREJ : 13 (actuellement 13 PREJ sont dirigés par un officier sans que la fonction d'adjoint soit reconnue)

Responsable PREJ : 16 (actuellement 16 PREJ sont dirigés par un binôme de premiers surveillants, sans que la fonction de responsable soit reconnue)

### 1.3 En centrale

Adjoint au chef de l'unité accueil et sécurité place Vendôme : 1

Adjoint au délégué pour la défense et la sécurité du site Olympe de Gougues : 1

Chef de pôle Origine : 1

### 1.4 A l'ENAP

Chef d'unité département des systèmes d'information : 1 (management, pilotage et organisation de l'activité du département)

Formateur à l'unité interdisciplinaire et continue : 1

Formateur département probation et criminologie : 1

Adjoint au responsable unité coordination des moyens : 1

## **2. Les fonctions en compétences partagées**

### **2.1 En établissements**

Chefs de bâtiments : 350  
Responsables infrastructure : 108  
Responsables ATF : 107  
Responsables BGD : 121,5  
Responsable QF : 46,5  
Responsables QI-QD-QA-US : 95  
Responsables QM : 37,5  
Responsables QSL-QPA : 41  
Greffé : 23



### **2.2 A l'ENAP**

Responsables adjoint unité filière surveillants : 2  
Chefs de section du département sécurité : 4

## **3. Les fonctions cartographiées officiers :**

### **3.1 En établissements**

#### **3.1.1 Les créations**

Adjoints aux chefs de détention : 105 (dans les établissements d'une capacité inférieure à 500 places)  
Officiers de roulement : 195 (répartis dans 53 établissements ciblés)

#### **3.1.2 L'existant**

Chef d'établissement : 1 (MA St Pierre et Miquelon)  
Chefs de détention : 37 (dans les établissements d'une capacité inférieure à 100 places)  
Chefs de bâtiments : 350  
Responsables PIPR : 8  
Responsables QER : 7  
DLRP : 81  
Responsables UHSI : 8  
Adjoints aux responsables UHSI : 8  
Responsables UHSA : 9

### **3.2 En DISP**

Adjoints aux chefs ERIS : 10  
DIRP : 17  
Responsables pôles ACP : 10  
Responsables PREJ : 22  
Responsables unité DSD : 10  
Officiers M3P : 10  
Responsables de formation : 60

### **3.3 En centrale**

Adjoint au chef de pôle ONE : 1

Expert fonctionnel au bureau Ex1 : 1  
Officier de sécurité au bureau SP1 : 1  
Adjoint au chef de section emplois et effectifs RH3 : 1  
Rédacteur SP1 Section évaluation des publics Pôle réduction des risques liés à la violence en détention : 1  
Rédacteur SP2 Section régimes de détention et évaluation des normes : 1  
Chef de l'unité accueil et sécurité place Vendôme : 1

### 3.4 A L'ENAP

Adjoint au responsable du département sécurité : 1  
Responsable adjoint unité filière premiers surveillants et lieutenants : 1  
Responsable adjoint département DGPAI : 1  
Responsables de formation : 9  
Moniteur pôle action transversale : 1

**DOCUMENTS DE LA DAP**